

## Vous avez dit « évaluation » ?

Par **Jean-Baptiste HIRIART-URRUTY**

Professeur à l'université Paul Sabatier de Toulouse

*Une version courte du point de vue développé ci-dessous est parue dans la revue « Pour la Science », n° 392 de juin 2010, sous le titre « Evaluer aussi les enseignants à l'université ».*

J'avais envisagé de titrer « *Evaluer l'enseignement : y a-t-il une bonne recette ?* », faisant ainsi écho à [1]...puis, finalement, j'ai repris et (à peine) actualisé un texte de mars 2008 que j'avais mis sur un forum de discussion interne à mon université...Les années passent, peu de choses évoluent dans ce domaine, d'où l'idée d'en reparler ici, comme complément à l'analyse de [1].

### **Introduction.**

La notion d'évaluation des enseignants, que ce soit par les pairs ou par des « usagers » comme on dit, a fait couler beaucoup d'encre, de salive, et généré une masse de communications au cours des dernières années, sans que l'on ait toujours une idée précise sur ce qui est fait actuellement ou ce qu'il y aurait lieu de faire. Il y a deux ans, l'affaire avait pris une tournure peu reluisante avec le projet de « notation électronique » des professeurs par les élèves des collèges et lycées....Le mélange des situations, la généralisation de la notion même d'évaluation à tout le système de formation, ont fait oublier qu'il y a deux mondes à traiter de manière complètement différente, celui des collèges et lycées d'une part et celui des universités et écoles d'ingénieur d'autre part. Autant dans le premier cas (collèges et lycées), l'évaluation par les élèves me paraît inapproprié, inutile et dangereux, autant dans le deuxième (universités et écoles d'ingénieur) celle par les étudiants serait nécessaire, utile et même gratifiante pour les enseignants.

### **Le monde des collèges et lycées.**

Les élèves y sont par obligation ; ils ne sont pas en situation de « noter » la valeur de l'enseignement qu'ils suivent : que peuvent-ils objectivement dire sur l'intérêt de telle ou telle matière dans leur formation, l'insistance du professeur sur telle ou telle partie du programme, son appui sur telle ou telle méthode pédagogique ? Ils peuvent seulement faire part d'un ressenti, marginal dans son impact ou réalité : professeur sympathique ou pas (aux yeux de l'élève), affinité plus ou moins grande avec lui, etc....Chacun de nous n'a-t-il pas entendu de ses enfants à propos de leurs professeurs « Avec lui, je n'accroche pas du tout », « Cette année, je n'ai que des profs cons » (rituel de début d'année), « X est génial »...Qu'on donne libre cours à tous ces ressentis, de manière électronique et au lu de tous, est au mieux ridicule, au pire dangereux...Imaginez un dîner entre voisins, où la conversation viendrait sur les professeurs des enfants : « T'as vu Madame Y, qu'est-ce qu'ils lui mettent sur le blog B ! », « Et Monsieur M, il paraît qu'il articule mal, qu'il s'habille très classique... ». Je suis donc étonné que des auteurs de rapports sérieux se soient laissés aller à suggérer ce type d'évaluation.

Cela dit, l'évaluation des enseignants dans l'enseignement secondaire reste un problème qui n'est pas traité de manière satisfaisante actuellement ; ceci est finement analysé dans le rapport dit Pochard ou *Livre vert sur l'évolution du métier d'enseignant* de janvier 2008 (document téléchargeable), pages 86 à 89, auquel je renvoie le lecteur.

### **Le monde des universités et des écoles d'ingénieur.**

Là nous entrons dans un monde complètement différent pour ce qui est de l'évaluation des enseignants. Les étudiants sont là par choix (enfin presque...), ils sont intéressés par la formation qui va leur être dispensée, ils sont adultes (ils votent même !). Alors, cette évaluation est-elle ici nécessaire ? utile ? dangereuse ? J'évite ce discours sémantique qui consiste à distinguer « évaluation des enseignements » et « évaluation des enseignants », je parle bien de cette dernière. Les trois questions étant posées, chaque universitaire apporte ses propres réponses, selon son expérience en la matière, ce qu'il ressent ou ce qu'il entrevoit... Il y a nécessairement des tenants d'une position et de son contraire... La première question est celle à laquelle il est le plus facile de répondre : l'arrêté d'avril 1997 (dit de Bayrou) impose dans son article 23 une certaine forme d'évaluation<sup>1</sup>... Depuis, des colloques ont été organisés sur le sujet (à Poitiers en avril 1998, par exemple), des rapports ont même été rédigés sur la mise en place de ces évaluations différenciées suivant les universités (car on aime bien les rapports en France)... Le fait est que l'on a assisté au démarrage difficile de l'expérience, pour deux raisons essentielles : le manque manifeste d'une culture de l'évaluation des enseignants à l'université française ; une crainte non véritablement fondée de la part des principaux concernés, à savoir les enseignants. Pour tout dire : autant l'évaluation des chercheurs (et pas seulement de la recherche) est régulière et correctement diligentée, autant celle des enseignants (qui sont souvent les mêmes personnes) est quasiment inexistante... Par évaluations des enseignants, je parle de la vraie, établie sérieusement et anonymement, et dont les résultats figureraient dans les dossiers de recrutements et de promotions. La situation française est assez étonnante d'ailleurs : l'évaluation des enseignants est présente dans toutes les universités étrangères dignes de ce nom, sans que cela souffre la moindre discussion ou réticence de la part des enseignants eux-mêmes. Reconnaissons qu'elle est réalisée aussi dans les écoles d'ingénieur ou dans d'autres institutions françaises de formation (notamment lorsqu'elles emploient des vacataires : on peut se séparer d'un vacataire qui ne donne pas satisfaction). Ce qui veut dire qu'il y a une longue expérience sur le sujet : *on sait comment s'y prendre (les dispositifs techniques sont bien réglementés, encadrés et rôdés) ; on connaît les écueils à éviter (car il y en a !) et les garde-fous à placer (je me permets d'insister sur ces points, car ils sont à l'origine des craintes des collègues) ; on sait comment s'en servir pour les recrutements et les promotions.* J'ajoute, et ce n'est pas la moindre des choses, que ceux qui, comme moi, pratiquent cette évaluation systématiquement (depuis trente ans, après l'avoir subie dans des universités étrangères) savent que prendre connaissance des évaluations faites par les étudiants peut être utile et s'avère globalement « gratifiant ». Des journaux ou revues comme « Le Monde » ou « Le Monde de l'Éducation » ont, à plusieurs reprises, consacré des articles ou dossiers à ce sujet (par exemple, en avril 2002, en octobre 2006) ; ils stigmatisaient même que la France était le dernier de la classe en Europe... En fait, au regard de l'évaluation des enseignants à l'université, nous sommes dans la même situation que récemment face à l'interdiction ou non de fumer dans les

---

<sup>1</sup> « ...L'évaluation des enseignements prend en compte l'appréciation des étudiants, se réfère aux objectifs de la formation et des enseignements... »

lieux publics : la majorité des concernés pense qu'elle est nécessaire, utile, voire gratifiante...elle est d'accord pour la mettre en place, mais rien ne se fera de manière nette et sérieuse sans une loi nationale valable pour tout le monde. Reste à voir si l'autonomie (partielle) des universités fera avancer les choses...

### **Et l'évaluation de l'AERES alors ?**

Elle est passée dans mon université récemment, mobilisant plusieurs collègues pendant quelques jours...mais la mobilisation des collègues et du personnel non enseignant de l'établissement, pour rédiger de copieux rapports détaillés au préalable et assister cette évaluation, n'était pas moindre...La recherche, les projets, les structures de recherche, les enseignants-chercheurs ont été évalués selon les procédures que l'article [1] rappelle. Les projets de formation (syllabus et structures en Licences, Masters, Doctorat) ont également été analysés. Mais quid du travail de l'enseignant ? Rien ou presque (les doléances des enseignants sont écoutées, parfois comprises, car les évaluateurs sont souvent eux-mêmes des enseignants)...j'ai eu l'impression d'un scanner qui n'a regardé que la moitié de mon corps...

Mettons-nous à rêver d'une évaluation complète : les étudiants seraient interviewés (ceux de Licences et Masters, pas ceux en doctorat seulement) sur leurs conditions de travail, l'aide qu'ils sollicitent ou reçoivent de la part de leurs formateurs (en cours d'études, en préparation de leur futur professionnel), leurs évaluations anonymes des dernières années (*cf.* plus haut) seraient analysées et discutées, la production pédagogique des enseignants (cours photocopiés, livres, produits TICE) serait évaluée (encouragée ou critiquée)...Non, pratiquement rien de tout cela. Certes, ce n'était pas dans les missions et prérogatives du comité qui s'est déplacé, ses membres n'étaient pas mandatés pour cela. Pourtant le « ES » de AERES signifie « Enseignement Supérieur » dans sa totalité...

Un jour peut-être.

J.-B. HIRIART-URRUTY

Avril 2010

1. « **Evaluer la recherche : y a t-il une bonne recette ?** », Pour la Science, n° 390, avril 2010.